

Communauté de Communes Forez Est

M. Le Président
6 Place Paul LARUE
42110 FEURS

Et

**Syndicat Intercommunal des Eaux et de
l'Assainissement de chazelles-Viricelles**

M. Le Président
12 rue Armand Bazin
42140 CHAZELLES SUR LYON

St Genest Malifaux, 8/8/2026

N/REF. : P-26-29v2

**OBJET : Suivi chantier Travaux Assainissement EU-EP et AEP
Routes de Montbrison et Chevrières à CHAZELLES/LYON**

Mr Le Président,

Pour faire suite à mes échanges et notre rencontre sur place avec Laure Sirguez, et les mails des 5 et 6/8/26 de Mr Cortey, dont je vous remercie très sincèrement, vous trouverez ci-dessous ma proposition d'intervention, concernant la Maîtrise d'œuvre phase suivi de chantier pour des travaux de renouvellement EU EP AEP, avec reprise d'antennes et de branchements, équipements de réseau et réfection de chaussée, sur les routes de Montbrison et de Chevrières à CHAZELLES SUR LYON.

L'ensemble des plans PRO-DCE indice 0 du 23/3/2026 et EXE indice C du 17/06/2026, ainsi que le DQE et le planning LMTP pour ces travaux m'ont été transmis pour établir la présente proposition en connaissance de cause.

Mission de suivi administratif technique et financier de chantier à réaliser à partir du 1/09/2026 au 30/04/2027, suivant les éléments normalisés suivants, issus de la loi MOP :

- Prise de possession du dossier sur une journée au bureau puis sur le terrain, pour passation, avec Laure SIRGUEY, maître d'œuvre phase études de cette opération,



- VISA des études d'exécution des entreprises [VISA] qui n'auront pas été validées au 1/9/2026,
- Direction de l'Exécution des Travaux [DET] (je prévois dans mon offre 1 intervention programmée + 1 intervention impromptue hebdomadaire minimum en phase chantier) – 1 jour/semaine pour une Durée de 32 semaines),
- Assistance aux Opérations de Réception des travaux [AOR] sur 2 demi-journées.

Cette offre ne comprend pas la réalisation du suivi de chantier de l'aménagement de voirie consécutif aux travaux, les Investigations Complémentaires sur réseaux existants, la réalisation des EXE ou des dossiers de subventions, les épreuves de contrôle de réception.

L'enveloppe pour ces investissements est de 1854920 euros HT, réparti en 67% pour CCFE et 33% pour le SIEA Chazelles-Viricelles.

Le montant de la rémunération proposé est forfaitaire pour la masse de travaux et la durée de suivi sus-évoqués.

Le montant de la proposition financière s'établit donc ainsi : **22420 € HT remisé commercialement à 22135 € HT soit 26562 € TTC suivant tableaux ci-après.**

1) PART COMMUNAUTE DE COMMUNES FOREZ EST

Phases de la mission de MOE	%	
CHANTIER		
PASSATION	2,5%	370,76 €
VISA	2,0%	296,61 €
DET	92,5%	13 718,17 €
AOR	3,0%	444,91 €
TOTAL HT	100,0%	14 830,45 €
TVA		2 966,09 €
TOTAL TTC		17 796,54 €



2) PART SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DE CHAZELLES-VIRICELLES

Phases de la mission de MOE	%	
CHANTIER		
PASSATION	2,5%	182,61 €
VISA	2,0%	146,09 €
DET	92,5%	6 756,71 €
AOR	3,0%	219,14 €
TOTAL HT	100,0%	7 304,55 €
TVA		1 460,91 €
TOTAL TTC		8 765,46 €

Chaque phase sera rémunérée mensuellement, sur facture, au prorata de l'avancement de chacune d'elle.

Les AOR sont rémunérées à 100% à la remise des PV de réception.

Nous avons bien noté votre impératif de démarrage de la mission dès la rentrée, la passation pouvant se faire en août.

Si cette offre vous agréée, je vous remercie par avance de me la retourner datée et signée avec la mention « Bon pour valoir commande » aux fins de contractualisation entre nous, et à l'issue de quoi nous nous rencontrerons pour lancer l'opération.

J'espère que cette proposition me vaudra la faveur de vos ordres et vous prie de croire en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général de SICC VRD, Ingénieur
Sylvain DUMOND

BON POUR VALOIR COMMANDE, le

Communauté de Communes Forez Est

Syndicat Intercommunal de l'Eau et
de l'Assainissement de Chazelles Viricelles